

CONSEIL MUNICIPAL DE MERVENT
REUNION DU VENDREDI 17 MAI 2024 à 20h30
PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MERVENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances en la mairie de MERVENT, sous la présidence de Monsieur BOBINEAU Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2024.

Présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, AUGUIN Denise, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, VASSEAUD Céline, ALLETRU Sonia, LARGETEAU René-Pierre.

Absents excusés : BONNEAU Stéphane ayant donné procuration à BOBINEAU Joël, COLAS René, ROMANO Guillaume.

Absente : ROYER Stéphanie.

Secrétaire de séance : LARGETEAU René-Pierre.

Rappel de l'ordre du jour de la séance :

- 1 - Suivi des travaux en cours
- 2 - Voirie
- 3 - Compte-rendu des différentes réunions
- 4 - Devis
- 5 - CAF : demande d'aide financière à l'investissement
- 6 - Effacement des réseaux " les Ouillères " : participation
- 7 - Aide financière au titre de « l'embellissement : travaux de façade/toiture »
- 8 - Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 9 - Jury d'assises 2025
- 10 - Elections européennes du 9 juin 2024 : permanences du bureau de vote
- 11 - Délibérations et questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2024 n'a pas pu être soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il le sera lors de la prochaine réunion de conseil.

1 - SUIVI DES TRAVAUX EN COURS

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux en cours :

✓ **Projet accessibilité de la mairie et rénovation énergétique de la salle dite de la mairie**

La lecture du marché d'appel d'offres est prévue pour fin mai avec une mise en ligne vers la mi-juin et un retour des réponses pour le mois de juillet.

✓ **Lotissement « Village du Moulin »**

Les travaux de voirie sont en cours et il reste encore 2 semaines de travaux.
Les emplacements des lampadaires ont été définis.

✓ **Lotissement « les Hauts de Mervent »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention entre la commune de Mervent et le lotisseur « la S.A.S.U Nature et Résidence Groupe » en vue du transfert à la commune des équipements communs du lotissement « Les Hauts de Mervent ».